

# FICHE D'INSCRIPTION 2024

(validité 3 ans)

## Informations générales sur l'enfant

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Date et lieu de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
 Nom & prénom du représentant légal : \_\_\_\_\_  
 N° de tél. du domicile : \_\_\_\_\_ N° de tél. du jeune : \_\_\_\_\_  
 N° de tél. en cas d'urgence : \_\_\_\_\_  
 Courriel (pour recevoir la programmation) : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

## Renseignements divers

N° de sécurité sociale dont dépend l'enfant : \_\_\_\_\_  
 Régime Général & fonctionnaire  Pêche maritime  Autres   
 A quel nom percevez-vous les allocations ? \_\_\_\_\_  
 N° d'Allocataire : \_\_\_\_\_ Lieu de la caisse : \_\_\_\_\_

## Renseignements médicaux

### VACCINATIONS

Date du B.C.G. : \_\_\_\_\_ Date D.T. Polio : \_\_\_\_\_  
 Groupe sanguin : \_\_\_\_\_ L'enfant est-il hémophile : \_\_\_\_\_

Est-il sujet à des malaises particuliers, lesquels ? \_\_\_\_\_  
 A t-il été victime d'une maladie ou d'un accident particulier ? \_\_\_\_\_

Observations concernant la santé et les habitudes de l'enfant à signaler : \_\_\_\_\_

## Décharge de Responsabilité et Autorisation

Je soussigné(e) Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Responsable de l'enfant : \_\_\_\_\_

AUTORISE mon enfant à participer aux activités proposées (intervenant extérieur compris).

AUTORISE le Directeur ou l'animateur de l'Espace Jeunes à transporter mon enfant dans les véhicules de la Ville de Granville (mini-bus, véhicules de fonction, bus) mis à disposition dans le cadre des activités.

AUTORISE l'Espace Jeunes à utiliser l'image de mon enfant (photos Presse, documents de présentation des activités, ...).

AUTORISE le Directeur ou l'Animateur de l'Espace Jeunes à faire hospitaliser mon enfant en cas d'urgence.

AUTORISE le Chirurgien de l'hôpital à pratiquer toute intervention d'urgence.

M'ENGAGE à rembourser les honoraires médicaux et pharmaceutiques des soins engagés.

DÉCHARGE le Directeur de l'Espace Jeunes de toute responsabilité en cas d'accident pouvant survenir AVANT son arrivée ou APRES son départ de la structure.

A \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature obligatoire :

## IMPORTANT

Une cotisation au service jeunesse est obligatoire à partir de 3 passages dans les locaux jeunesse ainsi que pour participer à une activité spécifique.

La cotisation d'un montant de 6€50 (Granvillais & lycéen scolarisé à Granville) et 9€30 (hors Granville) est valable 12 mois consécutifs.

Cette cotisation est annuelle et à acquitter chaque année, à la date anniversaire de la 1ère cotisation, avec une possible augmentation (2% par an).

Règlement en espèces ou par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Prévoir une photo d'identité pour la carte jeunesse.

Cette cotisation a pour objectif de favoriser l'engagement des jeunes dans le projet de la structure, en les impliquant & en les responsabilisant vis-à-vis de cette dernière.

Informations complémentaires (allergies, régime alimentaire, etc.) : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

### Rappel du Règlement intérieur des structures Jeunesse de la ville de Granville.

Les jeunes désirant fréquenter les structures Jeunesse et participer aux activités proposées S'ENGAGENT:

- À faire remplir par leurs parents ou responsables légaux la fiche d'inscription
- À accepter, signer et respecter le présent règlement.
- À respecter les locaux et l'ensemble du matériel qui est mis à disposition.
- À respecter les autres jeunes, les bénévoles & l'équipe d'animation.
- À ne pas faire preuve de violence, physique ou verbale, envers autrui, compris aux abords des structures.
- À ramasser leurs déchets après leur passage, y compris aux abords des structures.
- À ranger le matériel utilisé.
- À respecter les consignes des bénévoles et des animateurs lors des activités.

En cas de manquement flagrant à ce règlement intérieur de la part d'un ou plusieurs jeunes, ce ou ces derniers se verront refuser l'accès aux structures et à leurs activités par l'équipe d'animation. La durée de cette exclusion sera déterminée par l'équipe d'animation lors de sa réunion hebdomadaire.

**Signature obligatoire du JEUNE :**